

- Rentrée 2017: structures et moyens
- Hors classe : le calendrier
- Contacts académiques
- Au calendrier...

Carte des formations professionnelles: le SNETAA-FO mobilisé avec les personnels

Le SNETAA-FO premier syndicat de l'enseignement professionnel en Franche Comté dénonce les projets de fermeture ou de transfert de structures pleines en lycée professionnel en particulier en CAP.

En effet, le seul argument opposé par le rectorat à ces fermetures est l'absence d'insertion professionnelle 7 mois après la sortie de formation des jeunes concernés.

Cela concerne en particulier **le Lycée professionnel Jules Ferry de Delle** accueillant notamment des jeunes en situation de handicap dans ses trois CAP (agent polyvalent de restauration, menuisier agenceur et peintre). Avec les jeunes sortants de l'enseignement adapté, ces CAP sont quasi remplis lors du processus de pré-orientation, ne laissant presque aucune chance à des élèves sortant de 3^{ème} de collège classique d'y accéder.

Faut-il rappeler que les jeunes arrivent en seconde professionnelle à 14 ans et demi et sortent alors de CAP en deux ans à 16 ans et demi ou 17 ans au mieux. Leurs chances de trouver un emploi dès la sortie de formation sont alors très hypothétiques...

Aujourd'hui il est question de fermer le CAP PAR (peintre applicateur revêtements) qui compte 15 élèves pour 15 places en seconde professionnelle or le LP de Delle a déjà maintes fois été fragilisé par des fermetures sèches successives à l'initiative du rectorat. Ces fermetures n'ont jamais été compensées par des ouvertures à la hauteur des capacités

perdus. Et bien sûr ce petit lycée qualifié de lycée de proximité est montré du doigt pour sa petite taille et le coût de sa structure ! Pourtant depuis 3 ans des actions pour un meilleur remplissage des classes, pour accueillir d'autres publics tels que ceux de la formation continue (en section Bois et horlogerie) ont porté leurs fruits. Mais cela n'empêche pas de prévoir de nouvelles fermetures !

Rappel : La dernière fermeture en date est celle du BEP carrières sanitaires et sociales en 2012 qui accueillait 60 élèves et de la Mention complémentaire aide à domicile à 18 élèves soit 78 élèves. Les personnels de l'établissement se sont alors mobilisés pour le maintien de leur filière à travers l'ouverture du bac pro ASSP ! Mais après de difficiles échanges avec le rectorat, seulement une demi-section de bac pro ASSP à 15 élèves a été ouverte, maintenant il reste dans cette filière porteuse d'emplois 45 élèves au lieu des 78 précédemment !

Le SNETAA-FO, ardent défenseur des formations initiales, du CAP au BTS, même s'il acte certaines autres décisions positives d'évolutions de structures en LP dans l'académie, ne se résoudra pas à ces fermetures de CAP qui correspondent à un public qui n'a pas le « profil bac pro » et à qui l'Ecole de la République doit continuer d'offrir une formation de niveau V et un diplôme correspondant. **Il soutient les actions des personnels engagés dans un mouvement de grève pour la défense des formations et à terme de leur établissement.**

En ce qui concerne **les dotations horaires des lycées professionnels**, annoncées au CTA du 19 janvier, on enregistre une **augmentation globale de 171 heures** pour un total académique de 22980,5 heures. Il reste à corréliser ces chiffres avec les évolutions d'effectifs et de réclamer les ajustements nécessaires le cas échéant. C'est le travail ardu mais indispensable qu'il nous appartient de mener

dans chaque établissement notamment à travers l'élaboration du tableau de répartition des moyens par discipline (**TRMD**). Adressez-vous au délégué **SNETAA-FO** de votre établissement (S1), à votre S2 ou au secrétariat académique (voir coordonnées ci-dessous). C'est à ce prix seulement que nous aurons la garantie que tous les moyens annoncés pour la voie professionnelle s'y retrouvent bien affectés...

HORS CLASSE 2017

Rappel : les règles d'accès à la hors classe sont fixées par le recteur. Elles varient donc d'une académie à l'autre - ce qui nous paraît parfaitement anormal - et sont réexaminées chaque année.

L'académie a suivi les incitations ministérielles qui vont cette année encore dans le sens d'une légère inflexion en faveur de l'ancienneté. Ainsi, pour les points accordés au titre du « **parcours de carrière** », la valorisation du mode d'accès dans l'échelon ne concernera que le 11^e : 5 points s'il a été obtenu au choix, 10 points si c'était au grand choix. Le 11^e échelon donnera 110 points avec une ancienneté de 3 ans et plus et 100 avec une ancienneté inférieure à 3 ans (10^e échelon : 60 points ; 9^e : 40 ; 8^e : 20 ; 7^e : 10). Une ancienneté de

plus de 3 ans dans le 11^e après un accès au grand choix donne donc 120 points.

Comme l'an dernier, le « **parcours professionnel** » est noté par le recteur qui s'appuie sur les appréciations des chefs d'établissement et des inspecteurs. Ceux-ci ont jusqu'au 6 mars pour les formuler. Il leur est demandé d'être attentifs aux agents du 11^e échelon pour les avis "très favorable", qu'ils ne peuvent accorder qu'à 15 % des promouvables.

Ces avis seront consultables du 22 mai au 9 juin avant une CAPA prévue dans la seconde quinzaine de juin sous réserve de la notification du contingent académique de promotions.

CONTACTS ACADEMIQUES

Secrétaire académique : Nicolas DEMORTIER – 0384784099 – 0608238822 - snetaabes@orange.fr
Secrétaire nationale et SD 90 : Marie-Jo HUGONNOT – 0608645794 - snetaa90@snetaaabesancon.fr
Secrétaire départementale du Doubs : Sonia CAMINATI - snetaa25@snetaaabesancon.fr
Secrétaire départementale du Jura : Muriel POUGET - snetaa39@snetaaabesancon.fr
Secrétaire départemental de Haute-Saône : Didier MARC - snetaa70@snetaaabesancon.fr

AU CALENDRIER

Mardi 7 février : Journée d'actions et de grève des personnels du LP Jules Ferry à Delle
Vendredi 10 février : CAEN sur la carte des formations professionnelles
Mardi 14 février : GT SPEA au rectorat
Vendredi 17 février : Bureau académique du SNETAA-FO
Vendredi 10 mars : Comité Technique Académique (CTA)
Lundi 20 mars : CAPA des PLP (Congés de formation professionnelle)
Vendredi 31 mars : Conseil Académique du SNETAA-FO à Besançon avec P. Vivier SG adjoint
Mardi 4 avril : GT affectations sur postes adaptés
Du 29 mai au 2 juin : Conseil National du SNETAA-FO

